

FCP KOUNOUZ
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP KOUNOUZ » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 28 juillet 2008, date de démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de « FCP KOUNOUZ », au 31 décembre 2008.

La direction du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du Fonds Commun de Placement « FCP KOUNOUZ » dans les sociétés cotées en bourse et dans les organismes de placements collectifs de valeurs mobilières ont atteint respectivement, au 31 décembre 2008, 72,90% et 19,76% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport aux limites respectives de 50% et de 5% prévues par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers de la société « FCP KOUNOUZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Adnène ZGHIDI

BILAN FCP KOUNOUZ

Arrêté au 31-12-2008

(Unité : en DT)

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille titres	3.1	1 796 213,256	0,000
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		1 292 035,930	
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées		153 965,904	0,000
Autres valeurs (OPC)		350 211,422	0,000
Placements monétaires et disponibilités		677,338	0,000
Disponibilités		677,338	
Créances d'exploitation	3.3	1 189,978	0,000
TOTAL ACTIF		1 798 080,572	0,000
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.4	4 626,469	0,000
Autres créditeurs divers	3.5	21 063,140	0,000
TOTAL PASSIF		25 689,609	0,000
ACTIF NET		1 772 390,963	0,000
Capital	3.6	1 780 526,853	0,000
Sommes distribuables	3.8	-8 135,890	0,000
Résultat d'exploitation de la période		-7 247,282	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-888,608	0,000
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
ACTIF NET		1 772 390,963	0,000
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 798 080,572	0,000

ETAT DE RESULTAT DE FCP KOUNOUZ
 Exercice de 5 mois clos le 31 décembre 2008
 (Unité : en DT)

	Note	31/12/2008	31/12/2007
Revenus du portefeuille titres	3.2	1 597,992	0,000
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		1 597,992	0,000
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires		80,000	0,000
Revenus des comptes à vue		80,000	0,000
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 677,992	0,000
Charges de gestion des placements		6 828,049	0,000
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-5 150,057	0,000
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges		2 097,225	0,000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-7 247,282	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation		-888,608	0,000
Report à nouveau		0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE A CAPITALISER		-8 135,890	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		888,608	0,000
Report à nouveau (annulation)		0,000	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		40 653,580	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		103 614,649	0,000
Frais de négociation		-5 732,713	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		131 288,234	0,000

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP KOUNOUZ

Exercice clos le 31 décembre 2008

(Unité : en DT)

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS</u>		
<u>D'EXPLOITATION</u>	131 288,234	0,000
a - Résultat d'exploitation	-7 247,282	0,000
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	40 653,580	0,000
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	103 614,649	0,000
d - Frais de négociation de titres	-5 732,713	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	1 641 102,729	0,000
a- Souscriptions	2 554 100,610	0,000
- Capital	2 474 600,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	83 467,135	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	-3 966,525	0,000
- Droits d'entrée	0,000	0,000
b - Rachats	912 997,881	0,000
- Capital	847 900,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	73 656,074	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	-3 077,917	0,000
- Droits de sortie	-5 480,276	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 772 390,963	0,000
<u>ACTIF NET</u>		
a - en début de période	0,000	0,000
b - en fin de période	1 772 390,963	0,000
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>		
a - en début de période	5 000	0,000
b - en fin de période	16 267	0,000
VALEUR LIQUIDATIVE	108,956	0,000
RENDEMENT DE LA PERIODE	8,956 %	

FCP KOUNOUZ**Notes aux états financiers****Exercice clos le 31 Décembre 2008****(Unité : en 1000 DT)****1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 1 796 213,256 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2008 en DT	% actif
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		1 252 682,916	1 292 035,930	72,65%
ATTIJ BANK	5 900	76 943,640	81 012,900	4,56%
BIAT	6 720	250 884,712	249 742,080	14,04%
BTE (ADP)	4 500	139 454,900	140 490,000	7,90%
SIAME	20 500	33 676,920	28 167,000	1,58%
SITS	38 100	81 823,080	78 638,400	4,42%
SOTUMAG	21 400	36 442,230	39 183,400	2,20%
STB	5 450	48 728,950	48 695,750	2,74%
UIB	33 900	413 950,950	431 411,400	24,26%
WIFAK LEAS	23 000	170 777,534	194 695,000	10,95%
Titres des OPCVM		348 910,856	350 211,422	19,62%
Actions des SICAV		348 910,856	350 211,422	19,62%
Actions SICAV AL HIFADH	3 454	348 910,856	350 211,422	19,62%
Parts des fonds communs	0	0	0	0,00%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées				
Obligations admises à la cote	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
Obligations non admises à la cote	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier	140	147 928,000	153 965,904	8,66%
BTA 6.9.9 MAI 2022	10	9 820,000	10 178,425	0,57%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	20	21 180,000	22 051,241	1,24%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	100	106 600,000	110 906,845	6,24%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	10	10 328,000	10 829,393	0,61%
TOTAL		1 749 521,772	1 796 213,256	100,92%

S'agissant du 1er exercice social, toutes les entrées en portefeuille-titres l'ont été au cours de l'exercice 2008 et se détaillent comme suit :

<u>Acquisitions</u>	<u>Coût d'acquisition En DT</u>
Actions sociétés cotées	1 526 379,320
Emprunts sociétés	0,000
BTA	147 928,000
Actions SICAV	3 852 404,286
<u>TOTAL</u>	<u>5 526 711,606</u>

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent ainsi:

(Valeurs en Dinars)

<u>Sorties</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Prix de cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Actions sociétés	273 696,404	365 177,000	91 480,596
Emprunts sociétés	0,000	0,000	0,000

BTA	0,000	0,000	0,000
Actions SICAV	3 503 493,430	3 515 627,483	12 134,053
TOTAL			103 614,649

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 597, 992 Dinars au 31/12/2008 et se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Dividendes	0,000	0,000
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 597,992	0,000
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- Intérêts	0,000	0,000
- Primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>1 597,992</u>	<u>0,000</u>
- Intérêts	1 597,992	0,000
- Primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	1 597,992	0,000

3.3 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 189,978 DT au 31/12/2008 et se détaillent comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	1 109,978	0,000
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	0,000	0,000
Agios créditeurs à recevoir	80,000	0,000
Sommes à l'encaissement	0,000	0,000
TOTAL	1 189,978	0,000

3.4 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 4 626,469 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Commission distributeurs	1 619,263	0,000
Commission gestionnaire	1 850,590	0,000
Commission dépositaire	1 156,616	0,000
TOTAL	4 626,469	0,000

3.5 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 21 063,140 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Redevance CMF	169,112	0,000
Sommes à Régler	19 607,142	
Provision jeton de présence	0,000	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	1 286,886	0,000
TCL	0,000	0,000
TOTAL	21 063,140	0,000

3.6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 28/07/2008</u>	
Montant	500 000,000
Nombre de titres	5 000
Nombre de porteurs	3
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	2 474 600,000
Nombre de parts émis	24 746
Nombre de porteurs nouveaux	78
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	847 900,000
Nombre de parts rachetés	8 479
Nombre de porteurs sortants	37
<u>Capital au 31-12-2008</u>	
Montant (en nominal)	1 626 700,000
Sommes non distribuables	153 826,853
Montant du capital au 31/12/2008	1 780 526,853
Nombre de parts	16 267
Nombre de porteurs	80

3.7 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2008 :

Désignation	2008	2007
Plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	1 300,566	0,000
Plus ou moins values potentielles sur actions	39 353,014	0,000
Plus ou moins values réalisées sur actions	91 480,596	0,000
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	12 134,053	0,000
Frais négociation	-5 732,713	0,000
Droit de sortie	5 480,276	0,000
Régularisations sommes non distribuables	9 811,061	0,000
TOTAL	153 826,853	0,000

3.8 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2008 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations	Sommes Distribuables
Exercice 2007	0,000	0,000	0,000
Exercice 2008	-7 247,282	-888,608	-8 135,890

4. Autres informations**4.1- Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2008 se détaillent ainsi :

Désignation	(Valeurs en Dinars)	
	31/12/2008	31/12/2007
- Titres à livrer	19607,142	0
- Titres à recevoir	0	0
- Participation à libérer	0	
TOTAL	19607,142	0,000

4.2- Données par parts et ratios pertinents**4.2.1- Données par parts**

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des placements	0,103	0,000
Charges de gestion des placements	-0,420	0,000
REVENUS NET DES PLACEMENTS	-0,317	0,000
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,129	0,000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-0,446	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,055	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,500	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	2,499	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	6,370	0,000
Frais de négociation	-0,352	0,000
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	8,516	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	8,071	0,000
Droits d'Entrée et de sortie	0,337	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	8,516	0,000
Régularisation du résultat non distribuable	4,528	0,000
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	13,044	0,000
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	108,956	0,000

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Charges / Actif Net Moyen	0,2518%	0,000
Autres charges / Actif Net Moyen	0,0592%	0,000
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	-0,2044%	0,000

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI" , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.